Formation Premier Témoin Incendie (PTI)

PTI

Présentiel - Synchrone

Face à un départ de feu, chaque seconde compte. En 1 h 30, formez vos collaborateurs aux réflexes essentiels du premier témoin incendie : déclencher l'alarme, alerter efficacement et utiliser un extincteur en toute sécurité. Une formation courte, concrète et adaptée aux risques de votre établissement.
Vous hésitez entre une formation PTI, EPI, manipulation des extincteurs, évacuation, SSI ou ESI ? Découvrez quelle formation incendie choisir pour vos salariés selon les risques, les équipements et l'organisation de votre établissement.
Avant de choisir une formation, consultez notre synthèse sur *les obligations incendie applicables à l'employeur*.

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :
1. **Réduire le temps de réaction des salariés** face à un départ de feu.
2. **Généraliser les réflexes d'alarme, d'alerte et de mise en sécurité** auprès du personnel.
3. **Limiter les conséquences humaines, matérielles et organisationnelles** d'un incendie.
4. **Renforcer l'efficacité des consignes et de l'organisation incendie** propres à l'établissement.
5. **Développer une culture de prévention incendie** accessible à l'ensemble des collaborateurs.
6. **Contribuer à la démarche de prévention et de formation à la sécurité** mise en œuvre par l'employeur.
7. **Former rapidement les équipes grâce à un format pratique de 1 h 30**, limitant l'impact sur l'activité professionnelle.

Les + métier

Formation Premier Témoin Incendie à Lyon : alarme, alerte et manipulation d'un extincteur en sécurité. Session pratique de 1 h 30, en inter ou intra.

Public Visé

L'ensemble des salariés susceptibles de découvrir un départ de feu, notamment : personnel nouvellement embauché ; personnel administratif, technique, industriel ou commercial ; salariés permanents ou temporaires ; collaborateurs ne disposant pas d'une mission spécifique d'équipier de première intervention.

Pré Requis

Aucun prérequis technique n'est exigé.
Les participants doivent toutefois être en mesure de comprendre les consignes de sécurité communiquées pendant la formation. Les besoins spécifiques liés à une situation de handicap doivent être signalés en amont afin d'étudier les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles nécessaires.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principaux facteurs de déclenchement et de propagation d'un incendie.
Reconnaître les dangers liés aux flammes, aux fumées et aux gaz de combustion.
Déclencher rapidement l'alarme conformément aux consignes de l'établissement.
Transmettre aux secours un message d'alerte clair, précis et complet.
Identifier le moyen d'extinction adapté à la nature du départ de feu.
Mettre en œuvre un extincteur en respectant les règles de sécurité et les distances d'intervention.
Appliquer les consignes d'évacuation et renoncer à intervenir lorsque la situation présente un danger.

Parcours pédagogique

1. Accueil et présentation — environ 5 minutes
• Présentation des objectifs et du déroulement.
• Recueil rapide de l'expérience des participants.
• Identification des risques particuliers éventuellement rencontrés dans leur activité.2. Comprendre le départ de feu — environ 15 minutes
• Principe simplifié de la combustion et triangle du feu.
• Principales causes d'incendie en milieu professionnel.
• Développement rapide d'un incendie.
• Dangers des fumées, de la chaleur et des gaz de combustion.
• Différence entre un départ de feu maîtrisable et un incendie nécessitant un retrait immédiat.
• Nature des combustibles et principales classes de feu utiles au contexte professionnel.
Il n'est pas nécessaire de développer longuement toutes les classes de feu et tous les agents extincteurs dans une formation de 1 h 30.3. Conduite à tenir face à un départ de feu — environ 20 minutes
• Se protéger et protéger les personnes présentes.
• Donner l'alarme selon l'organisation de l'établissement.
• Alerter les secours internes ou externes.
• Contenu du message d'alerte :
 • identité et coordonnées de l'appelant ;
 • adresse et localisation précise ;
 • nature et importance du sinistre ;
 • présence éventuelle de victimes ou de risques particuliers ;
 • accès à utiliser par les secours.
 •
• Fermer les portes et limiter la propagation lorsque cela peut être réalisé sans danger.
• Évacuer ou se mettre en sécurité conformément aux consignes.
• Ne jamais intervenir seul ou sans possibilité de repli lorsque la situation présente un danger.
Le plan d'intervention destiné aux services de secours ne doit pas faire l'objet d'un développement détaillé. Le participant doit surtout savoir identifier les cheminements d'évacuation, les sorties et le point de rassemblement.4. Choisir et utiliser un extincteur — environ 10 minutes
• Identification des extincteurs présents dans l'établissement.
• Lecture de l'étiquette et des pictogrammes.
• Choix de l'agent extincteur selon la nature du feu.
• Précautions liées aux équipements électriques.
• Vérification rapide avant utilisation.
• Positionnement par rapport au feu et à la sortie.
• Retrait du dispositif de sécurité.
• Test de fonctionnement.
• Attaque du feu à la base des flammes.
• Maintien permanent d'une possibilité de repli.5. Exercices pratiques — environ 30 minutes
• Démonstration commentée par le formateur.
• Manipulation individuelle d'un extincteur d'exercice.
• Extinction d'une flamme contrôlée sur bac à feu à gaz ou utilisation d'un simulateur électronique.
• Mise en situation intégrant :
 • découverte du départ de feu ;
 • déclenchement de l'alarme ;
 • choix du moyen d'extinction ;
 • intervention en sécurité ;
 • transmission d'un message d'alerte ;
 • décision de se retirer lorsque l'intervention n'est plus possible.
 •
Chaque participant doit réaliser au minimum une mise en situation pratique.6. Évaluation et conclusion — environ 10 minutes
• QCM ou questionnaire numérique.
• Évaluation pratique à partir d'une grille d'observation.
• Correction collective.
• Rappel des consignes essentielles.
• Questions et bilan de la formation.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, participative et principalement pratique**, adaptée à une session courte de 1 h 30 :
• apports théoriques courts, illustrés par des situations professionnelles concrètes ;
• méthode interrogative favorisant les échanges et l'expression des connaissances des participants ;

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur les moyens pédagogiques et techniques suivants :
• support de formation illustré et vidéoprojeté ;
• ordinateur, vidéoprojecteur ou écran de diffusion ;
• extincteurs pédagogiques adaptés aux principaux risques rencontrés ;
• bac à feu écologique alimenté au gaz ou simulateur électronique de

• démonstration commentée des gestes et des règles de sécurité par le formateur ;
• études de cas portant sur la découverte d'un départ de feu, le déclenchement de l'alarme et la transmission de l'alerte ;
• exercices individuels de manipulation d'un extincteur sur un départ de feu réel maîtrisé ou simulé ;
• mises en situation permettant de choisir le moyen d'extinction adapté et de conserver une possibilité de repli ;
• débriefing collectif et correction immédiate afin de consolider les acquis et les bons réflexes.

flammes ;
• matériel permettant la manipulation individuelle d'un extincteur en conditions sécurisées ;
• déclencheur manuel ou dispositif pédagogique permettant de simuler la mise en alarme ;
• exemples de consignes de sécurité, plans d'évacuation et pictogrammes incendie ;
• supports de mise en situation pour l'entraînement à la transmission du message d'alerte ;
• questionnaire d'évaluation des connaissances sur support papier ou numérique ;
• grille d'observation utilisée par le formateur lors des exercices pratiques ;
• remise d'un mémo récapitulatif sur la conduite à tenir face à un départ de feu.
En formation intra-entreprise, les équipements, les consignes et l'organisation incendie propres à l'établissement peuvent être intégrés aux exercices afin de contextualiser les apprentissages.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de la participation à la formation est assuré au moyen de :
• la signature d'une **feuille d'émargement** par les participants et le formateur ;
• l'observation de la participation lors des échanges et des exercices pratiques ;
• la traçabilité des résultats obtenus au QCM et lors de la mise en situation ;
• la remise d'un **questionnaire de satisfaction à chaud** en fin de session ;
• la délivrance d'une **attestation individuelle de fin de formation** ;
• la transmission au commanditaire des documents de suivi prévus : émargements, attestations et bilan de la session.
Les documents relatifs à la réalisation de la formation sont conservés par EVINCEL conformément à ses procédures internes de traçabilité.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention du risque incendie, maîtrisant : les moyens de première intervention ; les techniques de manipulation des extincteurs ; l'organisation de l'alarme et de l'alerte ; l'animation d'exercices pratiques en sécurité ; l'adaptation de la formation aux risques de l'établissement.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

- questions orales et mises en situation pendant les apports théoriques ;
- observation du participant lors de la manipulation d'un extincteur sur un départ de feu simulé ;
- vérification de sa capacité à déclencher l'alarme, transmettre une alerte précise, choisir le moyen d'extinction adapté et intervenir sans se mettre en danger ;
- questionnaire final de type QCM.

Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise au participant, sous réserve de sa participation à l'ensemble de la session et de la réalisation des exercices pratiques.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : une salle adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises et d'une alimentation électrique ; un mur blanc, un écran ou un équipement permettant la vidéoprojection ; une zone extérieure dégagée, stable et sécurisée pour les exercices pratiques sur feu réel, éloignée des bâtiments, véhicules, matières inflammables et zones de circulation ; les autorisations internes nécessaires à la réalisation des exercices et, le cas échéant, au déclenchement de l'alarme incendie ; les consignes de sécurité incendie, plans d'évacuation et procédures d'alarme et d'alerte applicables dans l'établissement ; les informations relatives aux risques particuliers du site, aux moyens de secours disponibles et au point de rassemblement ; l'accès aux locaux permettant de repérer les extincteurs, déclencheurs manuels, cheminements d'évacuation et issues de secours ; un interlocuteur chargé d'accueillir le formateur et de coordonner les dispositions matérielles et de sécurité. Les extincteurs pédagogiques, le dispositif de simulation incendie et les supports d'évaluation sont fournis par EVINCEL, sauf disposition particulière prévue dans la convention de formation. Pour une session interentreprises organisée dans le centre EVINCEL, aucun moyen pédagogique n'est à fournir par le client.

Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels. Les besoins doivent être signalés en amont afin d'étudier les adaptations nécessaires avec le référent handicap EVINCEL.

Durée

1.50 Heures **0.5** Jour

Effectif

2 à 10 participants

Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique
Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PTI-20261008